



## APPEL A CANDIDATURES

### **CONSEILLER(E) NUMERIQUE A TEMPS COMPLET CONTRAT DE PROJET Emploi de catégorie C : Grade Adjoint Administratif**

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique de la Responsable de service Culture et Réseau des Bibliothèques, en lien avec la Direction des services à la population.

Poste à pourvoir le : 14/02/2022

Durée de la mission : 2 ans

#### **Détails de l'offre :**

Famille de métier : **Sport et Loisirs, animation et culture**

#### **Description du poste**

La Communauté de communes dans le cadre de ses compétences scolaires (19 écoles primaires) et péri-scolaires (6 pôles d'accueil de loisirs périscolaires), enfance-jeunesse (4 centres de loisirs, 3 espaces jeunes) et lecture publique (coordination d'un réseau de 11 bibliothèques), souhaite conforter ses missions d'éducation au numérique et à la maîtrise de l'information.

Dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique France Services, vous serez chargé(e) de sensibiliser les usagers aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques, les soutenir dans leur utilisation quotidienne du numérique, les accompagner dans la réalisation de démarche administrative en ligne. Plus précisément :

- Permettre la compréhension et l'usage autonome des outils numériques des médias par les jeunes qui sont à la fois lecteurs, producteurs et diffuseurs de contenus et former les « cybercitoyens » actifs, éclairés et responsables de demain
- Agir dans la prévention des dangers des outils et médias numériques
- Faire découvrir aux jeunes des outils numériques méconnus par le grand public, et les sensibiliser à des utilisations plus pédagogiques, « intelligentes » mais également plus responsables, et moins solitaires de ces outils et médias numériques.
- Lutter pour l'inclusion numérique, faciliter aux familles ou aux personnes en difficulté l'accès à l'usage des outils et médias numériques, et les rendre autonome avec ces derniers, notamment l'accompagnement des familles à l'ENT
- Promouvoir l'usage de technologies innovantes dans les processus éducatifs : activités de développement scientifique, technique et industriel ; pratiques artistiques (DAO, réalisation de vidéo, MAO...) ; éducation relative à l'environnement

#### **MISSIONS :**

- Animation des salles multimédia des médiathèques de Sommières et de Calvisson et proposition dans les bibliothèques du réseau et les structures d'accueil de l'enfance-jeunesse du territoire d'animations ponctuelles pendant l'année et de stages pendant les vacances scolaires : jeux-vidéos en coopération, sensibilisation à la photo, au codage, à l'audiovisuel...



- Partenariat avec les écoles et les collèges du territoire : proposition d'animations numériques, participation au dispositif « accroche-toi »...

Dans le cadre de l'exercice de ses missions, le (la) Conseiller(e) Numérique France Services pourra être amené (e) à :

- Informer les usagers et répondre à leurs questions
- Analyser leurs besoins et y répondre
- Présenter aux utilisateurs les services et dispositifs disponibles
- Les accompagner individuellement
- Organiser et animer des ateliers thématiques
- Rediriger les usagers vers d'autres structures
- Promouvoir les dispositifs nationaux d'inclusion numérique (le Pass numérique, Aidants Connect, Solidarité Numérique...)
- Fournir les éléments de suivi sur son activité

Le (la) Conseiller(e) Numérique France Services sera formé (e) aux compétences techniques et sociales qui seront utiles à son activité, lors d'une formation de 105 heures au minimum. Cette formation d'une durée de 4 mois en alternance donnera lieu à un examen pour l'obtention d'un Certificat de compétences professionnelles (CCP) « Accompagner différents publics vers l'autonomie dans les usages des technologies, services et médias numériques » correspondant au premier CCP du titre professionnel de niveau 5 « Responsable d'Espace de Médiation Numérique » (REMN)

- *Lieu d'exercice des missions (et déplacements) :* le territoire de la communauté de communes et formation à l'AFPA d'Alès

- *Spécificités et/ou contraintes du poste :* Horaires modulables – travail ponctuel en soirée ou WE

### **Profils demandés :**

Le (la) Conseiller(e) Numérique France Services sera avant tout sélectionné sur sa motivation. Jeunes entrants sur le marché du travail, ancien services civiques, médiateurs, professionnels de l'inclusion ou salariés en reconversion peuvent tous postuler.

### **Compétences :**

Le/la conseiller(ère) numérique doit réunir plusieurs qualités et compétences pour correspondre au profil demandé pour assurer le poste. En effet il/elle se doit d'être curieux et enieux d'apprendre le numérique et ses nouvelles formes constamment en évolution. Il/elle se doit d'apprécier les différentes formes du numérique et surtout être à l'aise avec l'utilisation de celles-ci, pour pouvoir assurer la prise en charge des différents projets et animations. Que ce soit la photographie, les jeux-vidéos, la vidéo, l'usage des smartphones et des ordinateurs pour les démarches plus administratives, la robotique...



Le/la conseiller(ère) numérique doit également être de nature sociable, bienveillant(e) et patient(e), afin de pouvoir gérer un public jeune lors des animations, lui venir en aide et lui apporter des solutions à ces problèmes. De plus il/elle doit pouvoir se montrer dynamique et extrêmement motivé, afin d'être vecteur de propositions et de projets pour de pouvoir répondre à toutes les demandes et à tous les publics.

Le (la) Conseiller(e) Numérique France Services doit être titulaire du permis B. Le BAFA est fortement souhaité.

**Temps de travail :** 35h00 hebdomadaires

**Rémunération :** SMIC

Pour postuler, **s'inscrire obligatoirement sur la plateforme nationale :**

<https://app.conseiller-numerique.gouv.fr/candidature/conseiller/new>

**et adresser les candidatures (lettre de motivation + CV) au plus tard le 21 janvier 2022**

Adresse e-mail : [r.monziols@ccpaysdesommières.fr](mailto:r.monziols@ccpaysdesommières.fr)

Informations complémentaires : service culture – 04 66 77 70 39

### **Travailleurs handicapés :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.